

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 2-Ethoxyethanol
FDS-nombre : 00000020530
Type de produit : Substance
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.
Nom Chimique : 2-éthoxyéthanol; éther monoéthylique d'éthylène-glycol;
éthylglycol
No.-Index : 603-012-00-X
Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119560582-38

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne
Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA
Téléphone : (49) 5137-999 0
Téléfax : (49) 5137-999 123
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 3
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 3 - Inhalation
H331 Toxique par inhalation.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:		
Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H226 H302 H331 H360FD	Liquide et vapeurs inflammables. Nocif en cas d'ingestion. Toxique par inhalation. Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
Conseils de prudence	:	P201 P210 P243 P260 P280 P284	Se procurer les instructions avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Porter un équipement de protection

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

P301 + P330 + P331	respiratoire. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Étiquetage spécial de certains produits: : Réservé aux utilisateurs professionnels.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
2-éthoxyéthanol; éther monoéthylique d'éthylène-glycol; éthylglycol	110-80-5 603-012-00-X 01-2119560582-38 203-804-1	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 3; H331 Repr. 1B; H360FD	100 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Produits extincteurs en poudre
Sable sec

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Veiller à une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Éviter le contact avec les yeux, la bouche et la peau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Classe de température:

T3

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
2-éthoxyéthanol; éther monoéthylique d'éthylène-glycol; éthylglycol	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
2-éthoxyéthanol; éther monoéthylique d'éthylène-glycol; éthylglycol	EU ELV TWA	8 mg/m ³ 2 ppm		Indicatif
2-éthoxyéthanol; éther monoéthylique d'éthylène-glycol; éthylglycol	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
2-éthoxyéthanol; éther monoéthylique d'éthylène-glycol; éthylglycol	INRS (FR) VME	8 mg/m ³ 2 ppm		Règlement impératif (VRC)

SKIN_DES - Désignation de la peau :

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

Valeurs DNEL/PNEC

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide

Couleur : incolore

Odeur : d'éther

poids moléculaire : 90,12 g/mol

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

point de congélation	:	-70 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	env. 136 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	:	40 °C à 1.013 hPa Méthode: coupelle fermée
Température d'inflammation	:	235 °C à 1.013 hPa
Limite d'explosivité, inférieure	:	1,8 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	:	15,7 % (v)
Pression de vapeur	:	5,1 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	:	7,51 hPa à 25 °C
Densité	:	0,93 g/cm ³ à 20 °C
Viscosité, dynamique	:	1,84 mPa.s à 25 °C
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
pH	:	neutre
Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow 0,32
Densité de vapeur relative	:	3,11 (Air = 1.0)
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

A la pression atmosphérique, le produit ne se décompose pas lors de ladistillation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Forme des peroxydes avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants
Cuivre

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 3.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Lapin

Valeur: 3.271 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Rat

Valeur: 7,36 mg/l

Durée d'exposition: 8 h

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: Non irritant

Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE.

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Méthode: test in vivo

Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test de Maximalisation

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: non sensibilisant

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

Cancérogénicité:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Autres informations:

Peut causer des malformations congénitales.

Non mutagène dans le test d'Ames.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en statique

Espèce: *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)

Valeur: > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

Toxicité des plantes aquatiques:

NOEC

Essai en statique

Espèce: *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)

Valeur: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les microorganismes:

CE0

Espèce: *Pseudomonas putida*

Valeur: > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

Méthode: DIN 38412

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 24 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

aérobique

Biodégradation: 63 - 83 %

Durée d'exposition: 14 jr

Résultat: rapidement biodégradable

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 1171
Description des marchandises : ÉTHER MONO-ÉTHYLIQUE DE L'ÉTHYLÈNEGLYCOL
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes ADR/RID : 3
Dangereux pour l'environnement : non

IATA

UN Numéro : 1171
Description des marchandises : Ethylene glycol monoethyl ether
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes de danger : 3

IMDG

UN Numéro : 1171
Description des marchandises : ETHYLENE GLYCOL MONOETHYL ETHER
Classe : 3

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

Groupe d'emballage : III
Etiquettes de danger : 3
No EMS Numéro : F-E, S-D
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2008, annexe XVII		Ce produit contient de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	+39 0649906140
Allemagne	Berlin : 030/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Gifinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

2-Ethoxyethanol

128082-1L

Version 1.3

Date de révision
15.04.2019

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

2-éthoxyéthanol; éther	:	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
monoéthylique d'éthylène-		H302	Nocif en cas d'ingestion.
glycol; éthylglycol		H331	Toxique par inhalation.
		H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.